



AVEC LA CFDT

POUR UNE DÉFENSE MEILLEURE

## Elections du mardi 13 décembre 2011

**CAPC, des assistant(e)s de service social et  
des conseiller(e)s techniques de service social**



Depuis le début des restructurations, dans un contexte de réforme à la hache de notre ministère, les assistant(e)s de service social et les conseiller(e)s techniques de service social sont les acteurs majeurs du soutien social de tous les personnels. Leur action est stratégique et indispensable.

La reconnaissance de cet engagement mais aussi celui de leurs compétences doit se traduire concrètement.

La **CFDT** s'engage auprès de ces personnels pour une meilleure reconnaissance de la filière sociale et pour la prise en compte effective de leurs nombreuses revendications.

- La reconnaissance du diplôme qui implique un reclassement en catégorie A avec une ouverture interministérielle pour sécuriser leur parcours.
- Dans une période transitoire, l'application sans délai du nouvel espace statutaire de la catégorie B aux assistantes sociales en transposant les deux grades existants dans les deux grades du NES à l'instar des anciens TSEF.
- La mise en place d'un corps d'attachés du social, pour l'ensemble de la filière sociale.

Par ailleurs, les contraintes particulières et la mise en place d'un entretien d'évaluation doivent entraîner un régime indemnitaire plus favorable.

La mise en place de la PFR est justifiée. Cette indemnité, liée aux entretiens d'évaluation professionnelle, doit permettre dès 2011, de s'affranchir des plafonnements de l'indemnité forfaitaire représentative de sujétions et de travaux supplémentaires, dont ni les taux annuels ni les coefficients n'ont évolué depuis 2002.

La PFR doit permettre également la prise en compte des missions et des contraintes professionnelles spécifiques (accompagnement des OPEX et des restructurations, prévention des risques psychosociaux, ...) de plus en plus lourdes et complexes exigeant une disponibilité accrue et une réactivité sans faille.

Au delà des questions statutaires et indemnitaires, les revendications des assistant(e)s de service social et des conseiller(e)s techniques de service social portent également sur la prise en compte des contraintes et une meilleure écoute quant à la réorganisation de leur service.

**La CFDT s'engage à soutenir tous ces points. Par votre suffrage, vous nous donnerez les moyens de tenir cet engagement.**

**Votez et faites voter CFDT - Mardi 13 décembre 2011**



**AVEC LA CFDT**

**POUR UNE DEFENSE MEILLEURE**

## **Elections du mardi 13 décembre 2011**

**CAPC, les assistant(e)s de service social et  
les conseiller(e)s techniques de service social**

### ASSITANT DE SERVICE SOCIAL PRINCIPAL

**PIAT Françoise**  
*HIA RP BORDEAUX*

**PILLOT Véronique**  
*ESP ORLEANS*

**MATHELIER Jacqueline**  
*DGA BRUZ*

**DECAUCHE Nathalie**  
*EPS TOURS*

### ASSITANT DE SERVICE SOCIAL

**BORDES Christelle**  
*Marine BREST*

**COUTELLIER Catherine**  
*HIA Desgenettes LYON*

**GUERIN Sophie**  
*EPSS ST MAIXENT L'ECOLE*

**LOMBARD Karine**  
*EPS TOUL*

### CONSEILLER TECHNIQUE DE SERVICE SOCIAL

**PECHOUTRE Valérie**  
*DAS METZ*

**LESVEN Catherine**  
*DAS Zone Défense Ouest RENNES*

**MICHEL Monique**  
*DAS TOULON*

**CHAVONET Jocelyne**  
*DAS BREST*

**Cfdt**  
*des choix, des actes*  
**Défense**  
[www.cfdt-feae.com](http://www.cfdt-feae.com)

**Mardi 13 décembre 2011 - Votez et faites voter CFDT**